

Le Petit **BUNO**



SOMMAIRE

Infos pratiques	page 02
Editorial.....	page 02
Actualités en bref.....	page 03
La vie communale	page 07
La vie associative.....	page 10
Jeux.....	pages 11-12
La vie scolaire	page 13
Infos diverses	page 15





Les Vœux DU MAIRE

Mairie

Contact mairie

Tél : 01 64 99 48 87 - Fax : 01 64 99 32 32
 Courriel : mairie@buno-bonnevaux.fr
 Site internet : www.buno-bonnevaux.fr

Ouverture de la mairie

Lundi : 14h-16h - Mercredi : 10h-12h
 Vendredi : 15h-18h
 1^{er} et 3^e samedis du mois : 10h-12h

Eco-centre

ZONE DU CHÊNET : Tél : 01 64 98 94 66

Du lundi au samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h
 (En hiver, du 15 oct au 31 mars, la fermeture est fixée à 17 h)
 Dimanche et jours fériés : de 9 h à 12 h.
 L'accueil prend fin 15 mn avant la fermeture.
 Fermeture le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre.

MOIGNY-SUR-ECOLE

Eco-centre accessible :
 Du mardi au vendredi : 10 h à 13 h
 Samedi et dimanche : 9 h à 13 h 30
 Fermeture : les lundis et jours fériés

PASSAGE DES ENCOMBRANTS :

8 mars 2019 et 8 octobre 2019

État civil

NAISSANCES :

- Lya Barbier Nicole née le 16 août 2018
- Ayana Jayawardena née le 12 octobre 2018
- Anna Abby née le 26 octobre 2018

Bienvenue et félicitations aux parents

PACS :

- Mme Marie-France Baillif et M. Piccin Michel le 19 janvier 2018
- Mme Elisabeth Turpin et M. Bonga Barcelo de Carvalho le 22 août 2018

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur

MARIAGES :

- Mme Emmanuelle Bey et M. Stéphane Chassagne le 28 juillet 2018

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur

DÉCÈS :

- M. Roger Chanclud le 13 août 2018
- Mme Raymond née Farnault Renée le 30 octobre 2018
- M. Jean-Jacques Dosne le 09 novembre 2018

Toutes nos condoléances

Agenda EN BREF

- **Chantier BRISFER (Siredom) : 4 - 8 mars 2019**
- **Réunion publique Voisins vigilants : 8 mars 2019**
- **Nettoyage de printemps : 7 avril 2019**
- **Les Œufs de Pâques de Buno : 22 avril 2019**
- **Fête des voisins : 21 juin 2019**
- **Chantier citoyen (Siarce) : 18 - 23 août 2019**

Une année de construction...

Ce 26 janvier, Monsieur le Maire accueille les habitants du village ainsi que des élus locaux pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Le succès de cette manifestation est total. De très nombreux élus communautaires, départementaux et régionaux sont présents. C'est notamment le cas de Mme Darcos, sénatrice de l'Essonne, de M. Marlin, député de notre circonscription et de M. Bouley son suppléant, de M. Durovray, Président du Conseil départemental de l'Essonne, de M. Dugoin-Clément, vice-Président de la région Ile-de-France, de M. Hébert, conseiller régional, de Mme Parâtre et M. Crosnier, conseillers départementaux ainsi que de M. Simonnot, Président de la CC2V et de M. Cappé, Président de la SPL Sigal. S'y ajoutent l'équipe du Major Ladoucette, commandant de la brigade de gendarmerie de Milly-la-Forêt, M. Morin, chargé de mission à la Fondation du patrimoine, la plupart des maires de la CC2V et les entreprises partenaires de la commune.

Que tous soient remerciés de leur présence, comme les très nombreux habitants du village qui ont tenu à manifester leur solidarité et leur attachement à la vie communale.

Dès le début de son intervention, M. le Maire rend hommage aux forces de l'ordre et aux acteurs des secours d'urgence, notamment aux sapeurs-pompiers qui interviennent souvent dans des situations particulièrement délicates. Il insiste ensuite sur l'importance de la vie démocratique qui constitue un cadre de vie à préserver dans le contexte turbulent actuel. Le respect des autres et le souci du vivre-ensemble doivent toujours l'emporter pour préserver la paix sociale et notre cadre de vie.

M. Coudoro fait ensuite un bilan de l'état-civil de la commune sur l'année 2018. Il salue les disparus, félicite les nouveaux mariés et les jeunes parents et rappelle que 13 familles sont venues s'installer à Buno au cours de l'année passée. Il insiste aussi sur les contraintes financières qui pèsent sur la commune, suite à la baisse de 66% de la Dotation Globale de Fonctionnement en 5 ans et à la hausse de la participation aux Fonds de Péréquation des ressources communales, qui a atteint 314% sur la même période ! Malgré cette baisse des ressources, le Conseil Municipal, attentif aux soucis des habitants, a décidé de ne pas augmenter le taux de la part communale dans les impôts locaux. Par ailleurs, il continuera à conduire une gestion particulièrement rigoureuse de son budget.

Il met l'accent sur deux chantiers importants qui seront assurés





en 2019. La réfection de la toiture de l'église est entamée et elle s'accompagnera de la reprise du tableau électrique vétuste. L'augmentation de près de 50 000 euros du chiffrage initial effectué en 2014-2015 conduit la municipalité à lancer une opération de mécénat populaire avec l'aide de la Fondation du patrimoine. Une souscription est possible directement depuis le site de la Fondation du patrimoine (www.fondation-patrimoine.org) ou en les contactant au 01.70.48.48.20 ou par courriel (idf@fondation-patrimoine.org). Des brochures de souscription à compléter sont aussi disponibles en mairie.

Que les futurs donateurs soient d'ores et déjà remerciés pour leur contribution à l'entretien du patrimoine architectural de notre commune. Une conférence de promotion du mécénat est d'ores et déjà prévue le samedi 23 mars 2019 à 10h à la mairie sur le thème « Eglise St-Léger, histoire de l'édifice, actualités et perspectives ». Autre bonne nouvelle, le village sera desservi par la fibre optique en 2019, ce qui facilitera la navigation sur Internet et permettra de connecter les téléviseurs. M. le maire remercie à ce sujet M. Durovray et le Conseil départemental, M. Dugoin-Clément et le Conseil régional pour leur contribution décisive, puis donne la parole à plusieurs élus.

M. Marlin, député, insiste sur la nécessité de poursuivre l'action pour l'amélioration de la circulation sur la ligne D du RER pour mettre fin à « la galère » des usagers en rétablissant

une circulation directe jusqu'à Paris et en améliorant l'information des passagers. M. Durovray approuve cette démarche et rappelle d'autre part que le Conseil départemental apportera son soutien aux initiatives communales. M. Dugoin-Clément rappelle les raisons ayant conduit à la modification

de la circulation des trains, notamment la surcharge des différents tronçons de cette ligne, et souhaite avant tout améliorer l'information des usagers en temps réel. Mme Darcos souligne le contexte social particulièrement tendu, et recommande aux élus de jouer pleinement leur rôle de facilitateurs pour ce Grand débat national. M. Simonnot souligne le plaisir et l'efficacité que l'on peut ressentir en travaillant avec Buno-Bonnevaux.

Tous les intervenants ont mis en valeur les attraits de la commune, l'engagement de son maire qu'ils ont comblé d'éloges que M. Coudoro a humblement dédiés aux bonnevaliennes et bonnevaliens.

Après une longue période de carence, Buno-Bonnevaux retrouve une place de choix dans le cadre du département et de la région, preuve de son nouveau dynamisme. Un bel hommage pour sa population à qui M. le Maire adresse ses vœux de bonheur, de santé et de réussite. Un verre de l'amitié suit cette cérémonie, associant les élus et les habitants et donnant lieu à de nombreuses conversations dans une ambiance très conviviale.

FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET 2018



Chaque année, pour les festivités du 14 juillet, les communes de Boigneville, Buno-Bonnevaux, Gironville-sur-Essonne et Prunay-sur-Essonne organisent ensemble le feu d'artifice. Cette année 2018, il a eu lieu à Boigneville.

Réunis sur la place du village dès 22h15 le samedi 14 juillet, les habitants des quatre villages, enfants et grands, ont pris possession des lampions, lampes torches et bracelets lumineux.

Le cortège s'est dirigé, dans une ambiance bon enfant au rythme de la Fanfare « L'écho de la Vallée » vers le lieu de tir.

Dès 23h, les fusées crépitent dans le ciel de Boigneville, sous les applaudissements de la foule émerveillée. Un spectacle d'une beauté exceptionnelle.

Le feu d'artifice aura lieu cette année 2019 à Gironville-sur-Essonne

CHANTIER CITOYEN - SIARCE

Une semaine de vacances consacrée au nettoyage des zones humides de la commune

Neuf jeunes volontaires se sont inscrits à ce premier chantier citoyen organisé conjointement par la mairie et le Siarce (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et du Cycle de l'Eau).



Il s'est déroulé du 20 au 24 août 2018

Durant toute cette semaine, les jeunes ont fait preuve d'une ponctualité remarquable au briefing du matin à 8h30. Ils ont appris à utiliser les outils et se sont investis de façon professionnelle.

Le résultat est au rendez-vous, comme l'illustre la photo ci-contre des abords du fossé coulant, à proximité du boulo-drome.



Une gratification de 230 euros en bons d'achat a été remise à chaque jeune par Jean-François Bayle, Vice-président du Siarce en présence de Monsieur le Maire, Bernardin Coudoro et des agents municipaux, Stéphanie et Marielle, qui ont encadré la logistique et le déjeuner.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE **Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918**

Il y a un siècle, le 11 novembre 1918 à 11 heures, le clairon annonce la fin d'un conflit qui a fait près de 19 millions de morts dont 1,4 million de soldats français. Pour célébrer ce centenaire, de nombreux citoyens viennent témoigner de leur reconnaissance et de leur attachement à la paix.

Sont en effet présents les Anciens combattants, l'armée, les gendarmes, les sapeurs-pompiers, des maires et des habitants du village et des communes voisines.

La fanfare de l'Echo de la Vallée marque le début de la cérémonie avec une Marseillaise reprise par le public. Après la sonnerie aux morts, le garde-champêtre énonce les noms des victimes des conflits gravés sur le monument. Puis Monsieur le Maire lit le message du Président de la République. Ce dernier souligne les drames provoqués par le conflit entre nations et entre peuples. Il rappelle l'horreur des

tranchées qui symbolise ces quatre années : la boue, les rats, la mort partout présente, les sacrifices, le sang et les larmes. Il mentionne aussi les souffrances des populations civiles et remercie les combattants venus des anciennes colonies et qui ont contribué aux côtés des poilus et des armées alliées à la victoire du pays. Tous ces drames évoquent la fragilité de la paix au moment où, depuis quelques années, les nationalismes refont surface dans bien des pays.

Suite à ce discours, Mme Marie-Lise Dupeu et la jeune Mélina Bercher, élève de 6^{ème}, lisent la lettre d'un poilu témoignant des atrocités de ce conflit. Une initiative bienvenue contribuant à la transmission du message entre les générations.



FUTURS CHANTIERS DES JEUNES

La contribution des jeunes à l'entretien et à l'embellissement de la commune, qui a marqué les deux opérations menées en 2018, conduisent la municipalité à candidater auprès des deux syndicats intercommunaux pour la reconduction de ces actions en 2019. Comme l'indique l'agenda, le « chantier BRISFER », financé par le Siredom, est prévu du 04 au 08 mars 2019. Le « chantier citoyen » organisé par le Siarce, devrait se dérouler du 18 au 23 août 2019.

Pour ces deux opérations, les inscriptions se feront en mairie aux heures habituelles d'ouverture dès que les deux syndicats auront accepté la candidature de la commune et envoyé les dossiers correspondant à ces actions.

Rappelons qu'à l'issue de chaque stage, les jeunes participants gardent leur tenue et se voient gratifiés de 230 euros.

COMÉDIE BURLESQUE

Le théâtre vient à vous : 24 novembre 2018

Dans la salle municipale de Gironville-sur-Essonne un spectacle théâtral a connu un grand succès le samedi 24 novembre 2018. A été jouée la pièce burlesque de Labiche intitulée « Le Misanthrope et l'Auvergnat ». Cette comédie légère en un acte, jouée dès le milieu du XIX^{ème} siècle à Paris, tend à prouver qu'un petit mensonge vaut parfois mieux qu'une épaisse vérité ! Interprétée par la troupe « La compagnie d'un soir », cette représentation a permis d'apprécier l'excellent jeu des acteurs et bien des situations cocasses ont provoqué le rire des spectateurs. Une bonne soirée organisée avec le concours de la Charte culturelle.



FESTIVAL LES ZARMONIKUES 10^e édition

Concert des chansons du Gâtinais 11 novembre 2018

Le 11 novembre en soirée, les Chœurs amateurs du Gâtinais ont donné un concert dans l'église St-Léger de Buno-Bonnevaux. Dans le cadre de la dixième édition du « Festival des Zarmoniques, rencontre culturelle voix et patrimoine », cette manifestation a attiré de nombreux habitants de la commune, ainsi que des villages voisins.



AFMTELETHON

INNOVER POUR GUERIR



LA COLLECTE SE POURSUIT

Le succès enregistré l'an dernier nous a incités à la renouveler en 2019. Durant toute l'année des cartons seront disponibles à l'entrée de la mairie pour recevoir piles et cartouches d'encre d'imprimantes. N'hésitez pas à déposer tous ces matériels usagés. Vous participerez ainsi à une opération solidaire et vous contribuerez à la lutte contre la pollution.

IMPÔTS - UN ACCUEIL PERSONNALISÉ

Un accueil personnalisé est mis en place depuis le 17 décembre 2018 au service des impôts des particuliers de Corbeil-Essonnes. Il concerne 34 communes, dont celle de Buno-Bonnevaux. Ce service permettra aux habitants d'éviter un déplacement inutile. Sur rendez-vous initial et pour les cas les plus complexes, les usagers, particuliers ou professionnels, seront reçus sans passer par une file d'attente. Ils peuvent également prendre rendez-vous par téléphone sur leur messagerie en ligne (site impôts.gouv.fr, rubrique « contact »).

Le centre des finances publiques de Corbeil-Essonnes est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h. Les horaires d'ouverture de tous les services peuvent être consultés sur le site « impôts.gouv.fr » ou sur l'annuaire de l'administration (« service-public.fr »).

FÊTE DE LA BETTERAVE

7 OCTOBRE

BUNO EN FÊTE

Comme l'an passé, et malgré un temps maussade et la concurrence d'autres festivités importantes dans les environs, la population locale et bien des visiteurs des villages voisins ont tenu à participer à notre fête communale. Il est vrai que les animations étaient nombreuses.

Dès le petit matin, organisé par la mairie et l'association de pêche, le vide-greniers ouvre ses stands dans la rue de La Brosse et propose jouets, livres, vêtements et objets anciens. Le stand de la restauration, tenu par le Comité des loisirs, regroupe bien des amateurs, attirés par le café et de bons croissants avant que saucisses, sandwichs frites et gâteaux ne répondent à la mi-journée à l'appétit des grands et des petits. Dans le même temps, les stands se multiplient sur la place. Beaucoup d'entre eux présentent des produits locaux ou régionaux, qu'il s'agisse de miel, de confitures ou de cresson. D'autres privilégient les articles en laine



mohair, les bijoux ou encore les vins de Touraine.

Les enfants, notamment les plus jeunes, se tournent plus volontiers vers la structure gonflable. D'autres tentent leur chance dans le stand western pour accrocher des anneaux aux cornes d'un taureau. Ils peuvent aussi participer au tir à la carabine. L'AAVE mobilise de nombreux amateurs de sensations fortes autour de son simulateur de vol, suscitant peut-être de futures vocations.

« Rêve d'un soir » assure l'animation alors qu'un échassier-jongleur parcourt la place. Comme l'an passé, les poneys connaissent un grand succès et le jus de pomme, fabriqué sous les yeux du public, s'écoule rapidement, les uns le goûtant immédiatement, d'autres partant avec leur bouteille.

Parallèlement à ces festivités, une magnifique exposition de peintures et de pho-



tographies se tient dans la mairie dans le cadre du salon « Art et expression » qui reprend vie après plusieurs années d'interruption. Le traditionnel prix Lantara, remis par M. Boussaingault, Président du Parc naturel Régional du Gâtinais Français, récompense l'un des exposants, M. Denis Charrier pour de magnifiques photographies animalières.

Le discours de M. le maire souligne l'importance de cette fête communale pour marquer la solidarité villageoise et l'importance du « vivre ensemble » dans le cadre de la démocratie républicaine. Il précède un verre de l'amitié regroupant un important public.

Autre temps fort de la journée, la remise des prix du concours de la plus belle betterave décorée. Ouverte aux adultes et enfants cette compétition a été couronnée par la remise de nombreux lots.

La municipalité tient à exprimer ses remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête villageoise, qu'il s'agisse du montage du matériel, de l'organisation du vide-greniers, de la tenue des stands, des participants aux expositions et, bien entendu, du public toujours fidèle.



FÊTE D'HALLOWEEN

DES VISITEURS UN PEU PARTICULIERS...

3 NOVEMBRE



Dès 17h, les rues et chemins du centre-bourg de Buno-Bonnevaux ont été pris d'assaut. Les habitants n'ont pas été déçus de ces visiteurs un peu particuliers, équipés de paniers et sacs divers pour la collecte de friandises. Comme d'habitude, les habitants ont été d'une grande générosité en offrant bonbons et chocolats.

Certains se sont même déguisés aussi pour effrayer à leur tour les visiteurs.

A 19 heures, les enfants accompagnés de leurs parents, se sont retrouvés, ravis de leur récolte, dans les locaux de la mairie pour un goûter

giant préparé par l'association des parents d'élèves (RPE). La soirée s'est terminée par une série de jeux et le concours du dessin le plus effrayant dont les heureux gagnants ont été Léa et Thomas.

8 DÉCEMBRE



LE PÈRE NOËL DE BUNO

C'EST EN CALÈCHE QU'IL EST ARRIVÉ

Les festivités débutent dès 13 h 30 avec la compagnie. « Arabesques et contre-temps » qui interprète « Les contes de fées de notre enfance ». Spectacle poétique et réaliste qui capte l'attention de tous les enfants mais provoque aussi la nostalgie des parents et grands-parents qui revivent leurs tendres années. Une magnifique entame pour cette journée !

Les mauvaises conditions atmosphériques qui règnent sur le nord du Vieux continent interdisent au Père Noël de venir par la voie des airs. C'est donc en charrette qu'il se présente devant la mairie. Le sac de bonbons qu'il porte est bien rempli et il attire les regards. Mais il faut mériter sa récompense et donc répondre à bon nombre de questions ou de charades avant que le bonhomme en rouge ne lance les premières sucreries, provoquant la ruée des petites mains vers ces savoureux projectiles.



La bouche pleine, les enfants entonnent ensuite « les cadeaux, les cadeaux... » et se précipitent vers la salle où Monsieur le maire et le Père Noël distribuent les jouets... en avance sur le calendrier. Bien des paquets sont déballés dès leur réception et les regards satisfaits font plaisir à voir.



M. Coudoro remercie ensuite M. Bellchambers pour la donation à la commune de son exposition sur l'histoire de Buno-Bonnevaux. Cette dernière, déjà exposée lors de précédentes festivités, avait connu un grand succès. Que son auteur soit rassuré, elle figurera encore lors de prochaines manifestations.

Enfin, les Anciens à leur tour se voient gratifiés d'un colis où alternent vins, conserves fines et sucreries. De quoi compléter le futur réveillon ou de répondre à l'organisation d'un apéritif amical. La journée se termine alors que la nuit est déjà tombée depuis longtemps par un buffet offert au nombreux public.



COMITÉ DES LOISIRS

LE REPAS DES RETRAITÉS

15 SEPTEMBRE

Plus d'une trentaine d'anciens ont répondu à l'invitation du Comité des Loisirs. Organisé sous le préau de l'école, prolongé par un auvent mis en place par les agents municipaux, ce repas se déroule sous un ciel clément et par une température très agréable. Le repas satisfait tous les participants et comble bien leur appétit. Champagne, kir royal et petits fours précèdent une copieuse et délicieuse paëlla préparée avec soin et passion. D'ailleurs, bon nombre de convives demandent à être resservis. Suivent un beau plateau de fromages, des tartelettes et du café.

Le succès de cette manifestation conduira l'an prochain à organiser à nouveau ce repas dans le cadre de la mairie. Il faut une fois encore rendre hommage au dévouement des cuisinières ayant organisé cette festivité.



Les bénévoles du Comité des loisirs de Buno.

Pour mieux répondre au service de la population, le Comité des Loisirs désire se renforcer et lance à cet égard un appel pour que de nouveaux membres

ajoutent leur dévouement et leur enthousiasme à ceux des bénévoles actuels. Téléphoner à Mme Le Houezec (06 85 56 60 99) ■

LE LOTO

DES ENFANTS !

29 SEPTEMBRE

Organisé pour réunir les enfants du village, leur donner la joie de se retrouver dans leur mairie et le plaisir de participer à un jeu permettant de développer réactivité et réflexion, il s'est accompagné de la distribution de multiples cadeaux. Nous espérons cependant qu'une telle initiative permettra, lors de la prochaine édition, de réunir davantage de participants.



LA BOURSE

AUX JOUETS

Elle se tient dans la salle de la mairie où de longues tables offrent une impressionnante collection de jouets divers tels que poupées, jouets en bois, jeux de société, livres... à des prix particulièrement attractifs.

Hélène et Francine, qui ont longuement préparé, étiqueté et disposé tous ces éventuels cadeaux distribuent des conseils avisés aux acquéreurs.



LE MARCHÉ DE NOËL

Ce rendez-vous traditionnel connaît cette fois encore un grand succès comme en témoignent les nombreux exposants et l'affluence des visiteurs. Les deux salles de la mairie sont à peine suffisantes pour abriter les multiples articles proposés.



Miels, produits du Périgord, cresson... comblent les gourmets ; bijoux et vêtements mobilisent surtout la clientèle féminine alors que les nombreux stands de décoration, dont l'un présente des articles fait de fleurs et de branches de sapin, regroupent bien des enfants et des parents. A cela s'ajoute la dynamique association « Arc-en-ciel » qui accorde son soutien à l'opération « Tom espoir » et aux enfants devant subir une opération cardiaque. L'animation est assurée par le Père Noël et un joueur de cornemuse en tenue traditionnelle. L'audience de cette manifestation dépasse largement les frontières communales.

LA SOCIÉTÉ DE PÊCHE



L'activité est restée intense autour de l'étang durant l'été et l'automne, bénéficiant de conditions atmosphériques particulièrement favorables.

Les prises ont été bonnes comme le montre la photographie. C'est un brochet de belle taille qui a succédé à la carpe !

Le Président Kevin Lecontet tient à adresser tous ses remerciements au

bureau actuel pour le travail quotidien auquel il se livre. L'association cherche un garde de pêche pour assurer certains remplacements, preuve que l'activité perdure durant l'hiver. Alors, appel aux volontaires pour aider cette dynamique association.

Pour tout renseignement appeler Kevin Leconte au 06 74 72 42 61.

JEUX

SUDOKU

	9						6	5
5						4	8	
7	4		5	8		1	2	
	3	9			1			
				4		8		
	7			1		5		
				9	2			8
			8	6		7		

RECONSTITUER LES MOTS

- Les bois de Buno en comptent beaucoup : _R__E
- Le polissoir servait à les préparer : E____S
- Sa silhouette figure sur la paroi d'un abri sous roche de Buno : _U__C_
- Expriment des réclamations : __L__N__S
- Celui de la commune est très actif : _E_O_R__E
- Scrutin proche : __R__E____E_
- Niveau bas de l'Essonne : __I__E
- Rares l'automne dernier : __A__I__N__S
- Rassemble des communes : _O____N__T_
- Insecte fréquent au-dessus de l'étang : _I__L__L__L_
- Ils abondent dans la vallée de l'Essonne : __R__A__S
- Action de remettre toujours au lendemain : _R__R__T____T____

L'AAVE

L'Association Aéronautique du Val d'Essonne est heureuse de vous souhaiter une bien belle année 2019. Deux événements sont d'ores et déjà prévus :

• **Le 22 avril le désormais traditionnel lâcher des œufs de Pâques sur le terrain**

• **Du 5 au 12 mai nous accueillons les Championnats de France Catégorie Générale, Classe standard 15m, biplaces 20m**

Toute l'année, vous pouvez venir vous désaltérer ou vous restaurer, avec vue sur les décollages et atterrissages, au restaurant de l'aérodrome tenu par Christelle et Benjamin, ou bien tout simplement venir nous voir. Nous vous accueillerons avec plaisir afin de vous faire découvrir notre activité.

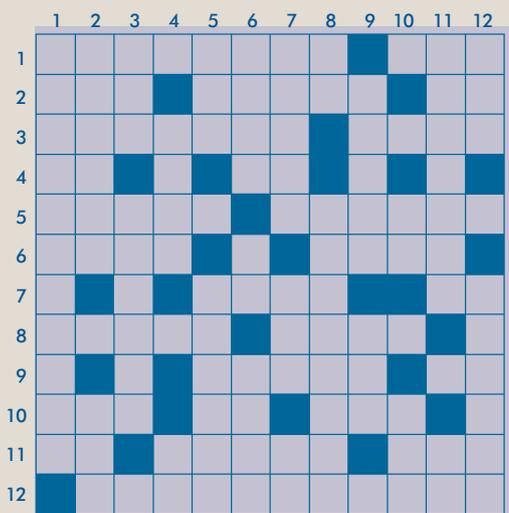
Armel Farez, président de l'AAVE "



Le restaurant est ouvert de mars à septembre, de 10h à 16h en semaine et de 10h à 18h le week-end. Fermé cet hiver.

JEUX

MOTS CROISÉS



Horizontalement :

1. Poursuivra ou tuera à l'aide de pierres. Pareil.
2. Oiseau. Minéral composé de silice et de couleur variée. Note de musique.
3. Jalonner de repères. Interjection marquant l'acceptation.
4. Ville légendaire de Bretagne. Fin de nuitée.
5. Accompagnent souvent le sommeil. Impureté.
6. Verbe aller conjugué. Crainte.
7. Anagramme de soci. Verbe être au présent.
8. Adjectif ou pronom féminin singulier. Enlevas.
9. Ustensile culinaire ou pharmaceutique. Pronom personnel.
10. Saison. Terminaison des verbes du premier groupe. Ile vendéenne.
11. Oui en espagnol. Elle peut l'être d'admiration. Unité de mesure des radiations.
12. Associée souvent à Diane.

Verticalement :

1. Il est difficile d'en sortir.
2. Mettre de niveau. Geste automatique répété.
3. Pièce de bois ou de métal aiguisée. L'Essonne coule dedans.
4. L'Essonne en compte beaucoup. Action généreuse.
5. Partie du corps. Touffe de jeunes tiges de bois ou de rejets.
6. Arme. Note de musique. Voir 6 horizontal.
7. Peu abondants. On marche dessus. Et inversé.
8. Abréviation d'année-lumière. Toucher de pitié.
9. Morceau de tissu porté sur les épaules et ornement liturgique. Il est parfois têtù.
10. Participe passé d'avoir. Commune de l'Ariège.
11. Entraver. Champion.
12. Dépôt. Résistant.

MIAM MIAM

En arrivant à Bunu, on a vu un joli jardin très coloré. Nos anciens camarades avaient planté des tomates, des haricots verts, des pommes de terre, des courgettes et des piments. On a ramassé les légumes et on en a mangés. Un peu plus tard, on a enlevé les fleurs mortes.



Avec les tomates vertes, nous avons fait de la confiture. Voici la recette en 8 étapes :

INGRÉDIENTS

- 1 kg de tomates vertes
- 2 citrons pour le zeste
- 600 g de sucre
- une gousse de vanille

PRÉPARATION

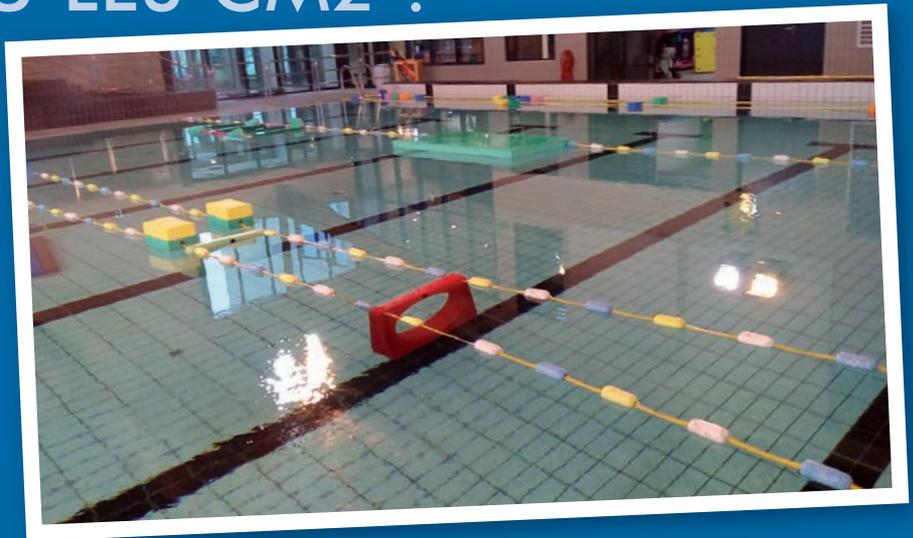
- 1- Couper les tomates en quarts.
- 2- Mettre les tomates dans la casserole
- 3- Ajouter le sucre dans la casserole
- 4- Râper les citrons pour le zeste et les couper en deux
- 5- En faire du jus et ajouter à la préparation
- 6- Remuer en ajoutant la gousse de vanille
- 7- Laisser bouillir environ 1h 45mn
- 8- Quand la confiture est prête, la mettre dans un pot puis laisser refroidir.

PLOUF, À L'EAU LES CM2 !

Depuis le 27 septembre, nous allons à la piscine de Milly-la-Forêt. Mais nous ne sommes pas seuls. Nous sommes accompagnés de l'école de Courances.

La piscine est immense. La piscine va jusqu'à deux mètres de profondeur. Elle est un lieu de détente et nous nous musclons le corps. Nous nageons dans le bassin de compétition.

Dès la première séance, nous avons fait des groupes. Ce sont plusieurs groupes de niveau : les blancs, les rouges, les verts et les bleus. A chaque fois, il y a cinq activités. Par séance, nous faisons deux activités. Les élèves ont une petite préférence



pour une activité : le tapis ! Il y a de supers maîtres-nageurs. Nous nous amusons beaucoup. Ça passe très vite !

A la fin des séances, nous aurons le diplôme du savoir nager

Rédacteurs : Loane, Ambre et Léo

BAM, DJEMBE, CLOCHE ET DUM !

Avec Thierry, notre intervenant musique, on apprend à faire des percussions africaines. Il vient tous les vendredis en fin de matinée. Nous jouons du djembé, des cloches et des dums. Chacun a un rythme. Il nous apprend plein de choses et surtout à jouer tous ensemble.

On a également eu une professeure de chant qui s'appelle Monica Avevendo. L'intervenante est espagnole. Elle fait du violon et sera accompagnée par Maéline une élève de notre classe. Maéline fait du violon depuis 5 ans. Lors du spectacle, elles seront accompagnées d'un groupe de musique. Monica nous a appris un chant africain : Fatou.



TROP COOL !

Mardi 16 octobre sur le terrain inter-communal de Maise, nous avons fait une course longue face aux CM2 de Maise. Il y avait deux courses, celle des CM1 de Boigneville contre les CM1 de Maise et celle des CM2 de Maise contre Buno-Bonnevaux.

Les deux classes de CM1 ont couru seize minutes et les deux classes de CM2 ont couru dix-huit minutes. Quand la course des deux classes de CM1 a commencé, nous avons encouragé la classe de Boigneville.

Après ce fut la nôtre. Quand notre course fut finie, nous avons goûté puis avons attendu les résultats

Puis on nous a annoncé les scores. Les



CM1 de Maise ont gagné et les CM2 de Buno Bonnevaux ont gagné. Notre entraîneur a payé !

Rédacteurs : Sam, Tiziano et Morgane

Comment réagir en cas d'attaque TERRORISTE ?

A la suite des attentats, le Gouvernement lance une vaste campagne de sensibilisation pour mieux préparer et protéger les citoyens face à la menace terroriste qui peut surgir à tout moment.

Une vidéo montre les différentes attitudes à adopter, notamment : rester vigilant, se cacher, s'échapper, pratiquer les gestes d'urgence et alerter les secours.

Pour plus de précision contacter le site : <http://www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste>.



RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER si c'est impossible

Localisez le danger pour vous en éloigner

Si possible, aidez les autres personnes à s'échapper

Ne vous exposez pas

Aidez les personnes autour de vous et dissuadez les gens de pénétrer dans la zone de danger

2/ SE CACHER

1 Enfermez-vous et barricadez-vous

2 Éteignez la lumière et coupez le son des appareils

3 Éloignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol

4 **SINON**, abritez-vous derrière un obstacle solide (mur, pilier...)

5 Dans tous les cas, coupez la sonnerie et le vibreur de votre téléphone

3/ ALERTE ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE

17 ou 112

Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque

Gardez les mains levées et ouvertes

VIGILANCE

- Témoigner d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr



